

De la mer aux étoiles

6-12
ans

TOURLAVILLE (MANCHE)

> du 20 au 26 juillet 2026

> du 03 au 09 août 2026

CENTRE DE COLLIGNON
Espace Loisirs de Collignon
Rue des Algues- TOURLAVILLE

Le secteur vacances de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



TRANSPORT

En train et/ou en car au départ de : Beauvais

1^{ER} ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas inclus : Dîner - **Dernier repas inclus** : Déjeuner (panier repas)

SITE



► Situation géographique :

Aux portes du Val de Saire, à 4 km à l'est de Cherbourg, Tourlaville étend sa plage (surveillée) de sable fin, qui s'ouvre sur un plan d'eau unique, protégé à l'ouest par la plus grande rade d'Europe. Site exceptionnel, l'espace loisirs au cœur duquel est implantée la base nautique, propose sa piscine ludique, toboggans aquatiques, son espace sportif, son centre fédéral de plongée sous-marine et son école nationale de voile.

► Cadre de vie :

Au cœur de l'Espace Loisirs de Collignon, avec accès direct et sécurisé à la plage. La base nautique et son centre « Collignon » disposent de nombreuses salles d'activités, d'espaces détente avec prêt de livres. Les jeunes seront hébergés dans des

chambres de 2 à 6 lits, toutes équipées de salle de bain. Sanitaires collectifs.

► **Capacité du centre** : 50 participants

De la mer aux étoiles

TOURLAVILLE (MANCHE)

ACTIVITES



Une semaine sur deux 1 sortie **au planétarium LUDIVERS (semaines impaires) ou à la Cité de la Mer à Cherbourg** (visite de l'aquarium, Océan futur, Sous-Marin le redoutable les semaines paires). 1 séance par semaine de **Paddle et de char à voile**. Fabrication de fusée à eau, activités scientifiques et techniques autour du vent et de l'eau.

Découverte de la faune et la flore de bord de mer, **atelier laisse de mer**, exploration dans les dunes,

pêche à pied.

Autres Activités : grands jeux, veillées, activités manuelles.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

1 directeur·trice et 1 animateur·trice pour 10 enfants.

► Vie collective :

La vie de groupe est riche d'enseignements. Elle permet à chacun de développer ses capacités à vivre en société. Elle développe le respect de l'autre et offre la possibilité de s'affirmer. Pour votre enfant, elle est à la fois attirante (c'est entre autre pour rencontrer de nouvelles personnes qu'il a choisi de partir en centre de vacances), et inquiétante. Notre équipe sait tout cela. Son rôle sera donc de mettre en place un fonctionnement où chacun trouve sa place. Réussir sur ce point est pour elle le principal objectif.

Dès le début du séjour, elle présentera les règles de vie aux jeunes et les discutera avec eux. Une fois débattues, elles deviendront un contrat entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et l'équipe.

Au cours du séjour, elle aménagera des temps de parole durant lesquels chacun pourra exprimer son avis sur le déroulement de la colonie de vacances.

La vie de groupe, c'est aussi la vie quotidienne :

Durant ce séjour, tous les participants, filles ou garçons, participeront aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement du séjour.

En fonction des séjours et du mode d'hébergement, les jeunes avec l'équipe pourront être amenés à établir les menus, faire les courses, cuisiner, servir le repas ou faire la vaisselle. Chacune de ces actions contribuera au développement de l'autonomie de chacun...

► Alimentation :

Les repas sont des moments importants de la vie en collectivité en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisées dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

► Les quartiers libres :

Durant le séjour et afin de permettre de personnaliser au mieux les visites, certains temps seront prévus en petits groupes accompagnés d'un membre de l'équipe d'encadrement. En fonction du niveau de responsabilité et de choix des jeunes composant le groupe, et du bon déroulement de ces temps en petits groupes, l'équipe pourra organiser des temps libres. Ils se dérouleront dans un cadre géographique défini et les jeunes auront pour consigne de rester au minimum par groupe de 3. De plus, chacun aura préalablement pris connaissance du lieu où un membre de l'équipe d'encadrement restera à leur disposition.

De la mer aux étoiles

TOURLAVILLE (MANCHE)

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Le linge :

Mettre dans la valise la fiche « Trousseau » ci-dessous. Cette fiche doit être remplie et le linge noté au nom de l'enfant. Un inventaire sera fait par l'équipe à l'arrivée et au départ du séjour à partir de la fiche « Trousseau ».

Trousseau habituel (voir fiche inventaire ci-dessous) auquel il faut ajouter des chaussures adaptées à la marche, une tenue adéquate pour la pratique de l'équitation (type jogging, une paire de tennis usagée, k-way une paire de bottes), un maillot de bain, une casquette ou un chapeau, une lampe de poche et une gourde.

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est obligatoire de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels.

Pour les courts séjours, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

► Argent de poche :

A l'appréciation de la famille, mais une base maximale de 10 € par semaine est conseillée. Pendant le séjour l'argent pourra être confié au directeur si le jeune le souhaite. A tout moment bien évidemment, il pourra avoir accès à son argent de poche. L'argent de poche est à remettre le jour du départ dans une enveloppe au nom de l'enfant accompagné du document ci-dessous rempli.

► Santé :

Nous vous demandons de remplir très soigneusement la fiche sanitaire, de nous indiquer toute allergie, maladie particulière, ou renseignements susceptibles d'être utiles au suivi sanitaire du jeune. En cas de traitement médical, joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments.

► Frais médicaux :

En cas de consultation médicale pendant le séjour, nous avancerons les frais médicaux, qui vous seront facturés à l'issue du séjour. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement.

► Utilisation du téléphone mobile :

Nous déconseillons la présence du téléphone portable car son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe. L'équipe d'animation pourra réglementer son utilisation pendant le séjour.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, console, MP3, MP4, bijoux, téléphone, etc...).

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

De la mer aux étoiles

TOURLAVILLE (MANCHE)

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur(-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents nécessaire

- **Fiche sanitaire remplie et signée**
- **Autorisation de photographe**
- **Enveloppe avec l'argent de poche au nom de l'enfant**

ATTENTION

En l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (*voir conditions générales*)

Bon séjour avec Vacances pour tous !